CONDITIONS:

Dix piastres par année (payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront insérés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

LIGNES DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Pratt.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	15 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	15 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	15 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Ramsdell.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	15 janvier,
5 mai,	28 mai,
20 juillet,	15 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Rider.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	15 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	15 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	15 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	15 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	15 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	15 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	15 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	15 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des steamers-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine Greenleaf, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. Dennis, devant partir le 8 juillet.

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. Waterman, devant partir le 22 juillet.

Le navire **TALMA**, capitaine T. Bunker, devant partir le 8 août.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe, ils sont tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

Le soussigné propriétaire en seul exercice du **NEW-ALBANY**, par l'acquisition qu'en a faite le 7 du courant, à la Bourse, par le ministère du sheriff, a l'honneur de prévenir MM. les habitans et négocians, et le public en général, qu'il se chargera de toute espèce de fret qui pourrait lui être confié, aux prix les plus modérés, promettant d'être exact et ponctuel dans ses voyages et dans les remises du fret. Sa demeure est rue Madison, entre Condé et Levée.
19 mai—3,1pc ROSEMOND FORSTALL.

PASSAGE POUR NANTES ET BORDEAUX.

Le navire **ZILIA**, capitaine E. Bergey, ayant toutes son fret engagé, partira pour ces deux ports, vers le commencement du mois prochain, allant premièrement à Nantes et de là à Bordeaux, et prendra des passagers pour ces deux villes. Ce bâtiment ayant une belle dunette, offre aux passagers toutes les commodités possibles; ils peuvent aussi compter sur les soins et attentions de MM. Delingham et Bergey, dans la traversée. S'adresser à bord, à James Delingham, ou en ville, à
18 mai—8 J. & L. GARNIER.

A FRETER.

Le navire de première classe **TUSCANY**, capt. Mayhew, du port de 300 tonneaux et prêt à prendre du fret, s'adresser à
17 mai LINCOLN & GREEN.

POUR LIVERPOOL,

Le navire, A1, doublé et chevillé en cuivre, **EMPIRE**, capitaine A. O. Baker, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
12 mai I. OGDEN & Co. rue du Canal, No. 59.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, double en cuivre, **ASPASIA**, capitaine Hoodless, n'a besoin qu'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à
10 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. Grace, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à
10 mai WM. G. HEWES.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine Snow, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessous de la rue Conti, ou à
7 mai LAUVE & BENEDICT, rue de la Douane, No. 88.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un bâtiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports; s'adresser à THEOD. NICOLET & Co.
7 mai

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à THAYER, HURD & CO.
4 mai rue des Magasins.

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. Mallein, previennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers*.
D'AQUIN FRÈRES & GREGOIRE
mai 1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 9 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, quatre TERRAINS faisant face à la rue Jackson, faubourg La Fayette, à environ deux lieues de la levée, et presqu'en face de l'Asyle des Orphelins. Les terrains ont chacun environ 32 pieds de face à la rue Jackson, sur 128 de profondeur. Ils sont très-élevés et nivelés, faisant partie de l'ancien jardin de M. Rousseau, et sont situés dans un beau quartier. On vendra le tout ensemble.

Conditions: L'acquéreur devra se charger du paiement de deux billets, un de $390, dû le 31 janv. 1833 et l'autre le 31 janv. 1834, de $410; le reste payable en tiers comptant, un tiers à 6 mois, et un tiers à un an, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 12 du courant, il sera vendu à midi à la Bourse, *un superbe TERRAIN et les BATISSES qui s'y trouvent*, faisant face à Tivoli, entre les rues Delor et des Nafades, mesurant environ 61 pieds de face, sur 98 pieds 2 pouces d'un côté, et 188 pieds de l'autre, et 139 pieds 6 pouces de l'autre. Il y a dessus une Maison à étage, de 4 appartemens; une edifice en bois, à étage, sur fondation en briques. Le haut sert de cuisine et magasin, et le bas sert de chambres à domestiques; il y a une écurie, remise, puits &c. Le plan est déposé à la Bourse.

Aussi, deux beaux *ESCLAVES*, savoir: Hetty, âgée d'environ 36 ans, excellente cuisinière pour une pension, elle est un peu blanchisseuse et repasseuse; sujet fidèle, et depuis 6 ans dans le pays; on la vend de bonne garantie. Matilda, d'environ 24 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, un peu cuisinière, avec son enfant de 2 ans et demie, garanties.

Conditions: pour le terrain, un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans; pour l'esclave, moitié comptant, et le reste à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 juin

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 7 du courant, il sera vendu, à midi, à la Bourse, une MAISON et un Terrain de prix, situés à l'encoignure de carré du Marché et de la rue de Chartres, au faubourg de l'Annonciation. Le terrain a 47 pieds 11 pouces de face au carré du Marché, sur 95 pieds 11 pouces à la seconde rue; avec la maison qui s'y trouve.

Aussi, un TERRAIN situé rue Jackson, faubourg La Fayette, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur.

Aussi, 20 SUPERBES ESCLAVES de prix, appartenant au chantier de bois de M. Edw. Duplessis. Ils sont tous robustes et en bonne santé, accoutumés aux travaux des chantiers, bons sujets et garantis.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant A. Muzureau, not. pub. aux frais des acquéreurs.
1er. juin

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu, l'esclave nommée Charlotte, mulâtresse de 26 ans, excellente domestique, blanchisseuse et repasseuse; elle sait un peu coudre, et est très-intelligente. Elle est depuis 5 ans dans le pays, et parle anglais et français; on la vend garantie.

L'esclave Ruck, âgé d'environ 22 ans, robuste et d'une belle stature; il est dans cette ville depuis deux ans et demi; il a travaillé dans une briqueterie, à bord des bâteaux-à-vapeur, et a conduit un cray. C'et esclave est pleinement garanti, ne s'étant absenté que quelques fois.

L'esclave Chance, âgé de 27 ans, depuis 2 ans et demi dans l'Etat; il est accoutumé aux travaux d'une habitation, et conduit maintenant un dray. On ne vend que les titres.

Conditions: Neuf mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de W. Boswell, aux frais des acquéreurs. 31 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

TERRAIN DE LA RUE DU CANAL.

Mercredi, 6 juin, il sera vendu à midi, à la Bourse, le superbe Terrain formant l'encoignure des rues Philippa et du Canal, le premier au dessous de l'Ile où doivent être érigés la maison d'Etat, les cours &c. Il a 54 pieds 8 pouces, mesure française, sur la rue Philippa. Il s'y trouve une maison en bois, à deux étages, ayant 3 appartemens; il y a une cuisine, un puits, une citerne, des banquettes &c.; on loue la maison à raison de $1020 par an.

Les titres sont excellens, et libres de réclamations.

Conditions: $5000 comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets sans endossemens, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé en l'étude de G. R. Stringer, aux frais de l'acquéreur. 30 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 7 juin, il sera vendu à la bourse, à midi, les esclaves suivants, savoir: *Elizabeth*, âgée de 18 ans, cuisinière ordinaire, blanchisseuse, couturière et bonne domestique de maison. —*Winny*, âgé d'environ 16 ans, bon domestique de maison; —*Lucinda* et *Peggy*, âgées toutes deux de 14 ans, domestiques de maison, pleinement garanties.—Conditions: 4 à mai—29 mai.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES.

14me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 9 juin.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT	DE	$ 3,000	$	3,000
1 "	"	1,500		1,500
1 "	"	1,000		1,000
1 "	"	800		800
1 "	"	623		623
6 "	"	500		3,000
6 "	"	300		1,800
6 "	"	200		1,200
156 "	"	50		7,800
156 "	"	20		3,120
624 "	"	8		4,992
7800 "	"	4		31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.
2 juin J. B. FAGET, *Directeur*.

JAMBONS SOUS ENVELOPPES.—40 barils de Jambons de Cincinnati, qualité supérieure, préparés expressément pour l'usage des familles, en débarquement du bâteau à vapeur Chesapeake, à vendre par STETSON & AVERY,
28 mai rue du Camp, No. 31.

PERLES FINES.—Quatre superbes Colliers de vraies Perles d'Orient, d'une grandeur extraordinaire, à vendre par V. DE LA COVA & FRERE.
11 mai rue St. Louis, No. 51.

ELIXIR TAPUYAS, remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre Xavier Chabert, surnommé *le Roi du Feu*. Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guerir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix: 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de F. P. DUCONGÉ,
7 mai Agent de l'inventeur.

MACASSARINO—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 50 caisses Rosolio Maraschino, garanti véritable. E. JOHN & CO.
Rue de Chartres, No. 113, encoignure des rues du Camp et de la Couronne. 17 mai.

CATHOLICON DR. W. W. POTTER.—Le soussigné informe les personnes qui n'ont pu se procurer chez lui, depuis trois semaines, du véritable Cathalicon," qu'il vient d'en recevoir un nouvel approvisionnement de W. W. Potter, *seul propriétaire*: S'adresser à sa pharmacie, encoignure des rues Conti et Chartres. F. P. DUCONGÉ,
9 mai Seul agent pour cette ville.

SUCRE du pays, de première qualité, à vendre par
9 mai J. MAGER.

JAMBONS.—40 jambons enveloppés, préparés expressément pour l'usage des familles, à vendre par
2 mai STETSON & AVERY, rue du Camp.

50 boucauts SUCRE, en débarquement du bateau-à-vapeur Vermilion, à vendre par
20 avril DUCROS & MORPHY.

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, capitaine Pâbre, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné, 20 paniers Vin blanc de Champagne, par 12 bouteilles.
18 mai J. B. LABATUT.

VENTES PAR LE REGISTRE.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 4 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente au domicile de feu Marguerite Patury, décédée épouse de Louis Coirard, au faubourg Marigny, rue de l'Union, entre les rues Casa Calvo et des Grands Hommes, les Effets mobiliers appartenant à la succession de la défunte.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
24 mai MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 21 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse, pour le compte de la succession de Ve. Jean Marie Henry, une négresse nommée Henriette, âgée de 60 ans; un TERRAIN, situé sur le chemin du Bayou entre les rues Tréme et des Marais ayant 50 pieds de face sur 210 pieds de profondeur, un terrain attenant au précédent et ayant les mêmes dimensions.

Conditions: 1/5 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.
19 mai MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 19 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession du feu Auguste Doucet:

Un Terrain situé au faubourg Marigny, rue de la Levée, entre les rues Manderville et d'Espagne, ayant 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions: Un cinquième comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par T. Seghers, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Euphémie Massoteau, ci-devant veuve Crevon, et décédée épouse Jean Baptiste Lacour; une NEGRESSE nommée Pauline, âgée d'environ quinze ans; un TERRAIN, situé rue des Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face, sur 150 de profondeur, avec les edifices qui s'y trouvent.

Conditions: Le terrain et les édifices, un cinquième comptant et le reste en quatre termes égaux, à six, douze, dix-huit et vingt quatre mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction, hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; l'esclave, un tiers comptant, et le reste à six mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront pas ex pardevant Théodore Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs. 11 mai.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 12 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de Jean Baptiste Gouaux, et des mineurs Jean François et Zelmide Gouaux; UNE NEGRESSE nommée Hélène, âgée d'environ 36 ans.

Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé pardevant H. Peschaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 11 mai.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testaments*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Pete. Howard, savoir: *Louis*, nègre âgé de 28 ans; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger; *Major*, nègre âgé de 45 ans *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour.
8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Dame C. Holdsklaw a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu A. T. Penniman, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
1er. juin MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire de feu *Jean Elmé*, ne serait pas homologué.—Par ordre de la Cour.
28 mai. MARTIN BLACHE, Reg. des T.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—*Cour du premier District Judiciaire.*—Je certifie que le 2 de Mai 1832, jugement a été enregistré en cette cour, dans le procès de Joséphine Pepite de la Ronde, épouse de Thomas S. Cunningham, contre Thomas S. Cunningham, son mari, dans la forme et dans les termes suivans, savoir:—No 9923—*Joséphine Pepite de la Ronde*, épouse de Thomas S. Cunningham, contre *Thomas S. Cunningham*, son mari.—Ce jour, M. H. Lavergne, avocat de la demanderesse, a fait une motion à la cour pour la confirmation du jugement par défaut rendu dans cette cause le 12 du présent mois, et la cour ayant entendu les témoignages offerts par la demanderesse, et étant d'opinion que les faits allégués dans la pétition ont été établis, il est ordonné, jugé et décrété, qu'il y ait séparation de biens, suivant la loi, entre la demanderesse et son mari, le défendeur. Et il est de plus ordonné que la demanderesse recouvre l'esclave Marie Joanne, par elle apportée en mariage, ainsi que ses enfans; ainsi, la somme de quatre mille trois cent cinquante piastres, par elle apportée en mariage, la somme de sept mille cinq cent dix sept piastres quatre vingt quinze 9/10 de cents, reçue par le défendeur pendant le mariage pour la part revenant à la demanderesse, de la succession de son père, formant ensemble une somme de onze mille sept cent soixante sept piastres quatre vingt quinze 9-10 cents avec l'intérêt légal sur ladite somme, à dater de ce jour jusqu'à satisfaction, et les frais du procès.

Signé le 20 mai 1832; 22 Mai 1832.
JOSHUA LEWIS.
Contre-signé JNO. L. LEWIS, Gref.

Jugement enregistré dans le registre des jugemens, folio 375.

Lesquels frais montent à la somme de seize piastres et quatre vingt sept cents, non compris les frais du sherif.

En foi de quoi j'ai signé le présent, et y ai apposé le sceau de la dite cour, à la ville de la Nle.-Orléans, le 59ème jour de mai de l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente deux, et la cinquante sixième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Montant du jugement	$11,767 95 9-10
" frais	16 87
	$11,784 82 9-10

31 mai—3,1pc JOHN L. LEWIS, Greffier.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFE sur le Chemin à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de première qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Page, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—a PARADOL

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui pourra donner des renseignemens sur la personne de *François Fidel Landwing*, né à Zug (Suisse) dans l'année 1781. Parti de Bordeaux il est arrivé à New-York le 30 avril 1816, il se rendit de là à Philadelphie, et, en octobre 1816, à Easton (Pennsylvanie.) L'année suivante, il fut à Pittsburgh, et ensuite, par la voie de l'Ohio, à la Nlle.-Orléans, où il arriva dans l'automne de 1817. La dernière lettre que son père a reçue de lui est datée de cette dernière ville, le 17 septembre 1817; il parlait alors d'aller dans la Colombie.

La récompense ci-dessus est offerte à celui qui pourrait fournir des renseignemens sur le sort actuel de M. Landwing, et dans le cas où il serait mort, pour un certificat authentique de son décès. S'adresser à TH. NICOLET & CO., *à la N. Orléans*, ou à COTTEREL H. BARBEY & Co. *à New York*
21 mai—15

THOS. ROMAIN & CO.
Rue de Chartres, No. 87,

ONT reçu par le navire Tallahassee, de Liverpool, un superbe choix de Rubans, cisaux de Bretagne, Aussi véritable Huile de Macassar, pour la crêpe des cheveux; Charbon préparé pour les dents; Brosses à dents anglaises, montée en ivoire et en fil d'argent. *En magasin:* Un assortiment général de Parfumerie, Bretelles en gomme élastique, &c. 31 mai

120 caisses Blanc de Baleine, à vendre par
23 mai LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Antonio Anaya vs. Cho. Beauvais, h. de v. t.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 15 juin, à 5 heures au bureau du Maréchal, rue Ste. Anne, cinq Coqs de bataille et cinq Poules de cette race, saisis dans l'affaire ci-dessus.
4 juin L. DAUNOY, Maréchal.

J. W. Bonzey vs. P. C. Temple.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Gal. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 5 juillet, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, une certaine Maison en bois, ayant 25 pieds sur 18, située au bout du chemin-à-coulisse; aussi, une quantité d'ustensiles de cuisine, de bœuf salé, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

Nagel vs. Mlle. Lafon.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 16 juin, à cinq heures, au Principal, deux armoires, un bois-de-lit, des tables, chaises, glaces et divers articles, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
4 juin marshal.

Carrière & Bouzat vs. A. G. Westhington.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Guyarre, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 13 juin, à 5 heures, sur les lieux, rue Gravier, entre celles des Magasins et Tchoupitoulas, tous les materiaux d'imprimerie, consistant en caractères, rangs, galées, compositeurs, et une presse patentée, numérotée 198, et formant un établissement complet pour une gazette; saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 mai L. DAUNOY, marshal.

Dejarge vs. Dy. Lacroix.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 9 juin, à midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un cheval bai, saisi dans l'affaire ci-dessus.
31 mai L. DAUNOY, marshal.

P. Pulton vs. D. Kokernott & Bats.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 11 juin, à 5 heures, au coin des rues St. Louis et de la Levée, une quantité de Marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
30 mai marshal.

L. C. Hutchinson vs. Mme. Lafitte.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 12 juin, au Principal, à 5 heures, une tonne d'acajou, saisie dans l'affaire ci-dessus.
30 mai L. DAUNOY, marshal.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mercredi, 6 juin, à 5 heures, au Principal, les articles suivants: 3 ballots de faux, marques H et C; 3 sacs de chaînes, marques 1767 IGI; une caisse de savon marque HD; une enclume, un baril de clous, 31 quartaux de vin, marques 5c, saisis à la poursuite de Burstow Adams.
26 mai L. DAUNOY, marshal.

Le Maire, Andermen &c. vs. S. Green et Sourt.

EN vertu de deux *writs de fieri facias* à moi adressés par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 5 juin, à midi, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un cheval bai, saisi dans l'affaire ci-dessus.
26 mai L. DAUNOY, marshal.

R. Colcell vs. le bateau-à-vapeur Kelly-Clover et ses propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, mardi, 26 juin, à midi, au café de Hewlett, le BATEAU A VAPEUR Kelly-Clover, avec ses agrès, apparaux et ameublemens; saisi dans l'affaire ci-dessus.
25 mai L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Attendu que Fernando Lemos s'est adressé à moi pour l'annulation d'une hypothèque spéciale de la somme de mille piastres, donnée par lui le 28me. jour d'avril 1827, comme sheriff de la paroisse de St. Bernard, sur un terrain situé rue Dauphine, dans la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant trente pieds de face sur cent-cinquante de profondeur;

Avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas cancellée, levée et annulée.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nle.-Orléans, le 21ème. jour de mai de l'année 1832, et la 56e. de l'Indépendance des Etats-Unis.
A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
Thos. F. McCaleb, *Sec. d'Etat*. 23 mai—30

LE soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son bureau, rue de la Levée, No. 77, entre celles Toulouse et St. Louis, et que le genre d'affaires qu'il y fait est celui de MARCHAND COMMISSIONNAIRE.

Il remplira avec zèle et promptitude, tous les ordres et demandes qui lui seront adressées, et fera tous ses efforts pour mériter la confiance dont on voudrait bien l'honorer.
14 mai MEDELICE THOMAS,

EN débarquement du navire l'Aimable Marie, Vin de Montferrand en barriques, en magasin, Vin vieux de St.-Estephe, dans le pays depuis plus d'un an; Champagne mousseux; Habillemens pour nègres.
21 mai—3 J. M. FORTIER.

A VENDRE, par J. B. LAPORTE, 12 demi barriques vin blanc haut Sauterne de l'année 1825, qualité supérieure, importé par le navire Zilia. Vin en bouteilles: Chateau, Margaux de 1825, qualité supérieure; do. Montferrand, Médoc, de 1827, excellente qualité; do. de 1829. 17 mai—4.

Le soussigné offre à vendre une Boîte-à-Pharmacie, avec 140 grands plaques en acajou et poignées en cristal; chaque tiroir est étiqueté en lettres noires sur un fond en or. De plus, un assortiment complet de Médicamens. Le tout sera vendu des prix et conditions avantageux, en se présentant sous le plus bref délai.

Il offre également à vendre, deux balles de Sangsues choisies, en débarquement du navire Aimable-Marie, de Bordeaux.
17 mai FORESTIER.

HUILE de Palmachristi, &c.—10 barils Huile de Palmachristi, 11 do. Pois blancs, 27 Peaux d'ours et 3 barils Cire, en magasin, à vendre par GRAY, DURRIVE & Co.
17 mai rue de la Nouvelle Levee No. 28.

LES soussignés offrent à vendre le chargement de la barque Aimable Marie, de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir: 20 pipes Eau-de vie de Cognac, marque de Dupuy & Co.; 20 demi-pipes dito, dito, dito.
10 demi-pipes vieil Eau-de-vie de Champagne,
75 barils Vinaigre de vin blanc,
50 barriques Medoc de Montferrand, 50 do. Médoc de Pauillac, 90 do. Médoc, 50 do. St. Estèphe,
25 barriques St. Emilion et Medoc de Margaux,
50 barils Vin blanc, de Graves et de Barsac,
6000 caisses Vins de Médoc, St. Estèphe et Pauillac,
120 do. Vins de Leroite, Latour et Lafitte, par 24 demi-bouteilles,
50 paniers Champagne blanc, mousseux,
100 damejeannes Lentilles et Millet,
100 do. Amandes, 50 grosses Encriers de liège, &c.
Le tout ayant droit au debenture.
16 mai P. E. & O. SORBÉ, rue Royale, No. 118

Dr. RAMON VIONNET, medecin-chirurgien, ayant etudié à l'Ecole de Medecine de Barcelone, vient d'arriver en cette ville, et offre ses services au public, dans sa profession. Sa demeure est rue Bienville, No. 25, entre Chartres et Levée.
15 mai—12

El Doctor RAMON VIONNET, Medico y Cirujano, del Colegio de Barcelona, acaba de llegar en esta ciudad y ofrece sus servicios á este respetable público. Vive en la calle de Bienville, No. 25, entrada por la Levée. 15 de mayo

SUCRE ET MELASSE.—30 boucauts sucre des Attakapas, de première qualité; 12 boucauts mélasse, en débarquement du bateau-à-vapeur Victory, à vendre par FOSTER & HUTTON,
12 mai rue du Canal, No. 77.

SOIE A COUDRE, &c.—4 caisses Bas de soie patentés, qualité supérieure; 2 do. do. brochés; 8 caisses Soie à coudre, toutes couleurs, propres au marché mexicain et sujets à la remise des droits. A vendre par P. E. & O. SORBÉ,
15 mai rue Royale, No. 118.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir par le navire paquebot Warsaw, de New-York, 100 tambours figues de Smyrne, très-fraîches.

Ils ont également reçu par la Bolivar, du Havre, quelques Fromages de Roquefort: et par un arrivage récent de Marseille, 20 caisses macimons d'Arles, 1re qualité.

En magasin—150 caisses raisins, saucissons de Lyon, sardines à l'huile et au beurre de Nantes et de l'Orient; Kirschwasser de la forêt noire, Maraskino de Zara, Guignolet, Ratafia de cerises; un assortiment de cages grandes et moyennes; graines pour les oiseaux, et généralement tout ce qui a rapport à la grocerie.
25 mai CLAPIER & MICOUD.

A VENDRE par le soussigné, reçu par le navire la Zilia, capitaine Bergey:
Vin rouge de Médoc, 1ère. qual. en barriques,
Dito dito, qualité très-superieure, do.
Dito dito, dito, en demi barriques,
Dito en caisses de 12 bouteilles, reçu par divers navires
Vin de Champagne en paniers de 12 bouteilles.
25 mai J. B. LABATUT.

CAFE.—19 boucauts et 10 tierçons Cafe de St. Yago, qualité supérieure, à vendre par THAYER, HURD & Co.
25 mai rue de Magasins, No. 29.

TABAC de la Havane, de St. Yago et de Kentucky, convenable aux cigariers, à vendre par THAYER, HURD & Co.
25 mai rue des Magasins, No. 29.

Bureau de la Presse à coton à vapeur,
Nlle. Orléans, 21 mai 1832.

LES actionnaires de cette institution sont par le présent avertis que par une résolution du Bureau des Directeurs, le dixième paiement de la dixième partie du montant de leur souscription, devra être effectué dans trente jours de cette date, à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Par ordre de la direction.
22 mai WM. HUDSON, secrétaire.

SANGSUES.—Un nouvel